

## CHAPITRE TROISIÈME

## EMBAUMEMENT

Où le médecin cherchera-t-il la description de cette opération, si longue et si minutieuse, si ce n'est dans un traité de chirurgie ?

Une chose nous a toujours profondément étonné, c'est de voir que la question de l'embaumement n'est étudiée dans aucun livre classique, et que les médecins en sont réduits à envoyer des gens spéciaux, souvent même un garçon d'amphithéâtre, pour procéder à l'opération de l'embaumement. Non-seulement on déconsidère l'art, mais encore on paraît se préoccuper fort peu du résultat d'une opération aussi importante. Nous n'avions même pas jusqu'à présent un ouvrage où l'on pût puiser les renseignements nécessaires pour procéder à une bonne opération. La science marcha plus vite que les écrits des auteurs, et, depuis un grand nombre d'années, les embaumements ne se faisaient plus que par tradition, et non d'après les livres.

M. Jeannel a publié récemment un excellent article sur l'embaumement dans le *Nouveau Dictionnaire de Médecine et de Chirurgie pratiques*. Cet article représente aujourd'hui l'état de la science sur ce sujet. Il est savamment écrit, très-complet, mais il ne traite pas la question pratique, celle que nous voulons mettre en évidence.

Dans le courant de l'année 1872, M. Sucquet nous a enfin fait connaître ses merveilleux procédés dans un volume<sup>1</sup> où il traite le sujet *in extenso*.

Nous avons largement puisé dans l'ouvrage de M. Sucquet, que nous recommandons aux médecins; la plupart des formules que nous donnons sont celles de cet auteur; c'est aussi son manuel opératoire que nous adoptons.

Voici l'ordre que nous suivrons dans cet exposé du manuel de l'embaumement :

Laissant de côté l'historique de l'embaumement, qui est du ressort d'un traité spécial, nous dirons quelques mots de cette opération chez les anciens; nous arriverons rapidement aux divers procédés d'embaumement qui ont été en usage dans le cours du XIX<sup>e</sup> siècle, pour insister plus longuement sur le procédé perfectionné, actuellement en usage, et qui mérite une description minutieuse.

1. *De l'embaumement chez les anciens et chez les modernes, et des conservations pour l'étude de l'anatomie*, par le Dr Sucquet, 1 vol. de 315 pages. Paris, 1872, chez Adrien Delahaye.

## ARTICLE PREMIER

## DE L'EMBAUMEMENT CHEZ LES ANCIENS

L'idée de soustraire le corps de l'homme à la décomposition date des temps les plus reculés. Ce n'est pas, assurément, par mesure d'hygiène, que les Egyptiens embaumaient les corps, mais par vénération pour les restes du défunt. (N'est-il pas avéré que les criminels étaient considérés comme indignes d'être embaumés, et que ce peuple apportait le plus grand soin dans l'embaumement d'animaux qui étaient l'objet de leur culte ?)

Les hommes de science comprennent difficilement l'enthousiasme des gens du monde pour les procédés d'embaumement des Egyptiens, qui étaient évidemment inférieurs à ceux que nous employons aujourd'hui.

Que dirait-on de nos jours si l'on voyait un médecin, appelé dans une famille pour pratiquer un embaumement, extraire la cervelle par les narines, ouvrir le ventre pour en ôter les viscères ? Nous ne croyons pas qu'on puisse comparer les résultats obtenus par les anciens à ceux que donne le procédé actuellement en usage. Le lecteur se fera juge.

Il existait chez les Egyptiens diverses espèces d'embaumement, comme nous l'apprend Hérodote, qui visita l'Égypte 450 ans avant Jésus-Christ. Diodore de Sicile nous apprend que la *première classe* était payée un *talent*, c'est-à-dire 4,500 fr.; la *deuxième classe* valait vingt *mines*, c'est-à-dire 1,500 fr.; le prix de la *troisième et dernière classe* était très-inférieur.

Voici de quelle manière ils opéraient en général.

1<sup>o</sup> Manuel opératoire.

« Les embaumeurs, dit Hérodote, tirent le cerveau par les narines, en partie avec un fer recourbé, en partie par le moyen de drogues qu'ils introduisent dans la tête. Le corps étant étendu par terre, ils font sur le flanc gauche une incision d'une longueur suffisante, au moyen d'une pierre d'Éthiopie tranchante. Ils tirent ses intestins par cette ouverture, les nettoient avec du vin de palmier, les mettent dans un coffre, et les jettent dans le fleuve après une invocation au Soleil.

« Ils remplissent ensuite le ventre d'un mélange de myrrhe broyée, de cannelle et de parfums, l'encens excepté; puis ils recousent l'ouverture.

« Ces deux opérations étant faites, ils recouvrent le corps de *sel* (*natrum* des anciens), et ils le laissent dans cet état pendant *soixante-dix jours*.

« Après cela, le corps étant lavé, ils l'enveloppent entièrement de bandes de toile enduites de gomme arabique.

« Les parents retirent ensuite le corps, l'enferment dans un étui en bois de forme humaine, et le placent debout contre la muraille, dans une salle destinée à cet usage.

« Telle était la manière la plus magnifique d'embaumer les morts. »

Pour les embaumements moins importants, on s'y prenait souvent d'une façon différente. Dans certains cas, on ne retirait pas les intestins, on ne faisait aucune incision au ventre, et l'on injectait par le fondement, au moyen de seringues, une grande quantité d'une certaine liqueur onctueuse extraite du *cèdre*. On bouchait l'ouverture pour empêcher le liquide de sortir, et l'on salait le corps pendant soixante-dix jours, comme nous l'avons dit plus haut. Le dernier jour, on faisait sortir du corps la liqueur injectée. On croyait alors que cette liqueur dissolvait les entrailles.

Pour les embaumements des pauvres, on injectait dans le corps une liqueur nommée *surmaïa*, et l'on procédait à la salaison, encore pendant soixante-dix jours.

L'embaillage des corps était fait avec un art difficile à imiter. On prenait de nombreuses bandes de toile de plusieurs mètres de long; on les appliquait les unes sur les autres, au nombre de 15 à 20, autour de chaque membre, ensuite autour du corps entier. Tous les corps étaient enveloppés à peu près de la même manière; il n'y avait de différence que dans le nombre des bandes employées et dans la qualité de la toile.

Nous n'entrons pas dans les détails d'ornementation, peinture et dorure, dont on entourait quelquefois les corps embaumés.

## 2° Conservation des corps.

Les corps embaumés se momifiaient, chez les Egyptiens. Ce n'est ni dans la nature des substances employées, ni dans l'action prolongée du sel, qu'il faut rechercher la cause de cette momification, mais dans le climat particulier à l'Égypte. Voilà pourquoi ce peuple n'a point trouvé d'imitateurs, et pourquoi les corps embaumés se momifiaient dans tout pays ayant les produits du Nil et le climat de l'Égypte.

Du reste, lorsqu'un voyageur est enseveli dans les sables de l'ancienne Lybie, son corps est souvent momifié, sans l'intervention de l'art, par la poussière chaude et le vent brûlant du désert.

Les momies égyptiennes ne se conservent que dans des endroits parfaitement secs; elles attirent promptement l'humidité, et elles exhalent une odeur désagréable.

Il semblerait donc résulter de ces faits qu'il n'est pas possible de conserver le corps humain dans nos climats froids et humides du Nord. Une telle conclusion serait téméraire, comme nous allons le prouver. Si les vents chauds et le sable sec de l'Égypte ont la propriété de conserver les corps en les momifiant, on ne saurait se refuser à admettre que la nature, dans ses caprices, nous montre de temps en temps, en différents points de notre pays, de magnifiques résultats, non point de momification, mais de *conservation admirable du corps humain jusque dans la forme et le volume des chairs*.

C'est ce qui s'est produit au couvent des Capucins de Palerme, à la morgue du mont Saint-Bernard, aux souterrains des Cordeliers et des Jacobins de Toulouse, et dans les caveaux de la tour Saint-Michel, à Bordeaux.

Dans ces divers lieux, on a constaté la conservation parfaite du corps, sans qu'il ait été soumis à une opération quelconque d'embaumement, par les *seuls efforts de la nature*.

Il ne faudrait pas croire que tous ces corps ont été préservés de la décomposition de la même manière.

Dans le couvent des Capucins de Palerme, il existait un canal souterrain dans lequel coulait un ruisseau. Sur ce canal, les religieux avaient établi une grille, sur laquelle ils déposaient leurs corps à nu. L'épiderme se décollait bientôt, et le derme laissait transpirer et tomber dans l'eau les liquides profonds du corps sans subir de décomposition, à cause de la basse température du lieu. Vers la fin de l'opération, les sujets étaient exposés à l'air libre pour compléter leur dessiccation, et rangés ensuite dans une chapelle. (Sucquet, *loc. cit.*, p. 218.)

On voit dans la morgue de l'hospice du mont Saint-Bernard des corps momifiés ayant appartenu à des voyageurs perdus dans les neiges des Alpes. La température du couvent, situé à 7,200 pieds au-dessus du niveau de la mer, est rarement au-dessus de zéro, même en été. Dans la salle de la morgue, deux fenêtres, directement opposées et toujours ouvertes, y entretiennent un courant continu d'air froid, et les corps, dressés le long des murailles, s'y momifient lentement. (Sucquet.)

On voit que, dans ce dernier cas, c'est à l'action du froid qu'il faut rapporter la momification.

Relativement aux souterrains des Jacobins de Toulouse, voici ce que l'on trouve dans les *Voyages* du Père Labat : « Le sacristain des Jacobins de Toulouse nous conduisit dans une espèce de cellier autour duquel il y avait un assez grand nombre de corps de nos religieux, rangés à côté les uns des autres, secs, légers et si peu défigurés, que ceux qui les avaient connus vivants les reconnaissaient et les nommaient. J'en pris quelques-uns, entre autres celui d'un jeune religieux mort à dix-huit ans. La jeunesse était encore peinte dans les traits de son visage, et, excepté la couleur, rien ne lui manquait pour le faire croire vivant. Rien de plus léger que ces corps. Le sacristain nous dit que, suivant la disposition du temps, ils étaient droits ou courbés. Il nous dit aussi que, suivant ses registres, il y avait des corps qui étaient depuis plus de cent ans dans ce lieu. »

Julia Fontanelle regarde la *chaleur élevée des caveaux des Jacobins comme la cause principale de cette préservation*. Les tombeaux de pierre où les morts étaient déposés s'échauffaient comme le milieu dans lequel ils se trouvaient, et si ces tombes étaient de pierre poreuse, comme la topographie de Toulouse peut le faire supposer, les corps des religieux devaient y perdre facilement leurs liquides. Enfin une exposition à l'air

pendant quelque temps, à la sortie des sépulcres, achevait leur dessiccation. (Sucquet.)

*En ce qui concerne les momies des caveaux de la tour Saint-Michel, à Bordeaux,* nous trouvons des renseignements dans le rapport des docteurs Bermont, Boucherie, Gaubert et Preissac. On voit qu'ici la nature n'a pas eu recours à un excès de température pour préserver les corps de la décomposition, mais bien à une véritable réaction chimique.

« Les cadavres qu'on montre à Bordeaux, dans le caveau situé sous la tour Saint-Michel, dit le rapport, y ont été déposés en 1793, à peu près dans l'état où nous les y retrouvons aujourd'hui. Ils proviennent des sépultures de l'église et du cimetière qui était à sa porte. Une grande quantité d'os et de débris de parties molles, desséchées et conservées comme les cadavres entiers, forment une couche de dix-sept à dix-huit pieds, sur laquelle sont appuyées les extrémités inférieures de soixante-dix sujets, dressés en cercle le long du mur et maintenus dans la position verticale par des cordes qui les retiennent. Les uns, dit-on, reposaient dans la terre depuis plusieurs siècles, d'autres depuis soixante ou quatre-vingts ans au plus.

« Lors de notre visite, le 23 du mois d'août 1837, nous voulions constater avec soin l'état de ces corps, celui du milieu où ils se conservent depuis plus de quarante ans, et surtout nous procurer des lambeaux de la peau et des muscles, pour les examiner à loisir et les soumettre à quelques réactifs chimiques qui pussent nous révéler la présence de l'élément conservateur. Nous ne pouvions espérer de recueillir de la terre qui les avait recouverts, puisqu'ils étaient superposés à des débris jetés dans ce lieu à l'époque où ils y avaient été renfermés.

« Après nous être munis d'un thermomètre qui donnait 24° R., et d'un hygromètre à 34° (à l'air libre, l'un et l'autre), nous avons descendu trente à quarante marches qui conduisent au caveau. La fraîcheur ne nous a pas paru saisissante, comme elle l'est pour l'ordinaire à cette profondeur pendant les ardeurs de la canicule. Nos deux instruments déposés sur le sol, nous avons procédé à l'examen des cadavres.

« Le peau de toutes ces momies, d'un gris plus ou moins foncé, desséchée et assez douce au toucher, fait éprouver la sensation d'un parchemin faiblement tendu sur des organes desséchés et de consistance d'amadou; les articulations sont raides et inflexibles; la poitrine, le ventre et le crâne, examinés avec soin, ne laissent observer aucune incision, aucune ouverture régulière qui indique quelque trace d'embaumement, même des plus imparfaits. Les différents organes du visage, encore distincts chez quelques-uns, donnent de la variété à ces physiologies; deux ou trois présentent les poils de la barbe assez bien conservés, les dents saines et recouvertes d'un émail brillant. Les extrémités supérieures et inférieures, exactement desséchées et entières chez beaucoup de sujets, sont pourvues de toutes les phalanges; la dernière pourtant est dépouillée de l'ongle. La peau, soulevée et considérée à sa partie

interne, est tannée comme à l'extérieur; toute trace de tissu cellulaire a disparu. Les muscles, séparés de la peau, ont la couleur, la consistance et presque la structure intérieure de l'amadou. La main introduite dans la poitrine y trouve quelques débris des poumons, d'un réseau assez semblable à celui des feuilles des arbres, dépouillées de leur partie charnue: on dirait une masse de feuilles disséquées par les chenilles et rendues adhérentes par les fils et la liqueur visqueuse que ces insectes y déposent. Les intestins, desséchés aussi, sont à peu près dans le même état.

« Tels sont les principaux détails qui se sont présentés à nous dans le cours de notre examen: au premier aperçu, il paraît étonnant que ces corps, extraits depuis près de quarante ans du milieu où ils se sont desséchés, n'aient éprouvé aucune altération sensible dans un caveau situé profondément sous la terre et surmonté d'une construction telle que la tour de Saint-Michel. Revenons à nos instruments: peut-être nous aideront-ils à expliquer ce fait. Après une heure de séjour dans cette atmosphère, le thermomètre a passé de 24 à 18°, et l'hygromètre de 34 à 42°, ce qui donne une différence pour le premier de 6°, pour le second de 8°, différence bien faible, si on la compare à celle des caves et autres lieux dans la même position apparente. Cet état thermométrique et hygrométrique de l'air, toujours invariable, est, nous n'en doutons pas, une des circonstances les plus puissantes pour maintenir ces momies. A quoi, d'ailleurs, pouvons-nous attribuer ce double état de l'air dans le souterrain? Une fermentation lente, des mouvements de décomposition latente dans la masse énorme de débris animaux qui forment le sol de ce réduit, n'en sont-ils pas la cause probable? Nous le pensons, et nous livrons cette idée à la méditation des savants.

« Quelques morceaux de peau et de tissu musculaire placés dans l'acide hydrochlorique étendu d'eau et traités par l'ébullition, ont été dissous en totalité dans le liquide. Cette dissolution, traitée par le cyanure jaune de potassium, a fourni un précipité bleu très-abondant, et la présence du fer a été ainsi démontrée. Dès lors, nous avons pensé que la conservation de ces corps était due à la présence d'un composé de fer dans les terres où ils avaient été déposés. Mais le sang humain en renferme aussi; était-ce la portion de cet élément de nos tissus que l'expérience mettait à nu? Une suite d'expérimentations comparées sur certains tissus de momies, d'une part, et sur les mêmes tissus, desséchés au soleil, de sujets morts depuis peu de jours, nous ont prouvé jusqu'à l'évidence l'excès de fer dans les premiers. »

### 3° Momies.

Nous plaçons sous les yeux du lecteur le passage suivant de Rouyer, membre de l'expédition scientifique d'Égypte, qui a étudié avec détail les diverses espèces de momies.